

POL 1350 – 40
LA GUERRE ET LA PAIX DANS LA PENSÉE POLITIQUE
Horaire : Jeudi 14h-17h

Enseignant : Sébastien Barthe
Courriel : pol1350barthe@gmail.com
Disponibilités sur rendez-vous
Ce cours utilise Moodle

DESCRIPTIF

L'objectif de ce cours est d'initier aux grands textes de la pensée politique qui, depuis Thucydide (*La guerre du Péloponnèse*) jusqu'à Rawls (*The Law of Peoples*), ont fait des rapports entre unités politiques et des problèmes qui découlent de leur pluralité leur objet de réflexion privilégié.

Seront notamment examinées les contributions d'auteurs tels qu'Aristote, Machiavel, Hobbes, Montesquieu, Rousseau, Kant, les concepts d'état de nature, de souveraineté, les débats ayant trait à la définition de la guerre juste, aux conditions nécessaires à l'établissement de la paix, etc.

CHEMINEMENT ACADÉMIQUE

Le cours **POL 1350** est obligatoire pour les étudiantEs de première année inscritEs au programme de *Baccalauréat en relations internationales et droit international* (7060). Il est recommandé de le suivre dès votre première session, tel que le cheminement type du programme a été élaboré. Exceptionnellement, il pourrait être ouvert à certainEs étudiantEs de seconde ou troisième années du *Baccalauréat en science politique* (7760), de la *Majeure en science politique* (2551), ou qui suivent un cheminement de propédeutique avant d'entrer définitivement à la maîtrise. C'est un cours de philosophie politique qui est dirigé vers l'étude de questions particulières aux relations internationales. Il complètera donc vos cours obligatoires d'**Histoire des relations internationales (HIS 4474 et HIS 4476)**, d'**Introduction aux relations internationales (POL 1400)**, de **Système international contemporain (POL 4422)** et, plus tard, de **Théories des relations internationales (POL 5410)**. Pour ceux et celles qui feront le choix de cours optionnels en études de sécurité, il est une bonne base philosophique aux cours **Géopolitique contemporaine (POL 2500)**, **Problèmes militaires et stratégiques (POL 5510)**, **Politique de défense des grandes puissances (POL 5520)** et **Analyse sociopolitique des conflits armés (POL 5815)**.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le but de ce cours est de donner à l'étudiantE les outils intellectuels pour entreprendre une réflexion personnelle sur la place de la guerre dans les rapports sociaux, sur son utilisation comme instrument politique, sur les arguments qui servent à justifier un tel recours, et sur les propositions destinées à la contrôler.

« La mort est la grande affaire de l'humanité, en politique et plus spécifiquement en relations internationales elle prend souvent la forme de la guerre. Des grands maux que peuvent s'infliger les humains, la guerre a souvent été considérée comme le pire de tous, faisant de la réflexion sur ce thème un devoir d'ordre moral pour nombre de grands penseurs et justifiant sa centralité en relations internationales. En quelque sorte, la guerre s'impose à la pensée politique, et effectivement elle y est présente dès les premiers textes, à travers le développement des sciences sociales en général, à partir de l'Antiquité, en passant par le Moyen-âge et la modernité jusqu'aux auteurs politiques contemporains. Nous nous intéresserons à ce mélange singulier qu'est la pensée sur la guerre et la paix, où pensée pratique visant l'effort guerrier le plus efficace, idée abstraite cherchant les moyens

d'y mettre fin perpétuellement, démarches se voulant réalistes identifiant la guerre à la nature humaine, etc., se côtoient toutes pour donner forme à la guerre et à la paix dans la pensée politique, notre objet d'étude. »
Extrait du syllabus de Julie Paquette pour le cours **POL 1350**

Dans cette perspective, ce cours vise trois objectifs d'apprentissage spécifiques. Le premier en est un **d'acquisition de connaissances**, soit de se familiariser avec le discours des grands courants de pensée politique classiques et contemporains à l'égard de la guerre et de la paix. Chacun d'entre eux propose, en effet, une vision du monde et un projet politique ; ils décrivent les forces qui déterminent les rapports sociaux, identifient les principaux problèmes affligeant l'humanité, élaborent des solutions et imaginent ce que pourrait être un monde idéal. Dans ce contexte, ils apportent, directement ou indirectement, des réponses aux questions que soulève la réflexion sur la guerre : Quelles en sont les causes ? Quels sont sa fonction et son statut ? Sous quelle condition peut-on la considérer juste ? Y a-t-il moyen de mettre fin à sa récurrence dans le système international ? Au terme de la session, l'étudiantE devra être en mesure, d'une part, de reconnaître et de distinguer les réponses proposées par chacun des philosophes à ces interrogations. D'autre part, l'étudiantE devra être en mesure de comparer ces positions et d'identifier ce qui unit ou oppose certaines pensées. Ce premier objectif sera contrôlé principalement par les examens.

Le second objectif est le **développement d'une capacité de synthèse**. Il consiste en la capacité à prendre les connaissances acquises et les reformuler de telle sorte qu'un observateur impartial puisse juger que l'étudiantE a bel et bien *compris* le sens des idées et des liens proposés. Ce deuxième objectif sera contrôlé à la fois par les examens et par le travail de session.

Le troisième et dernier objectif est de vous aider à **maximiser votre acquisition de connaissance et vos capacités d'analyse en discutant de vos idées et opinions** avec vos collègues. Par le biais des discussions en classe, vous serez en mesure de retenir plus d'information, d'en déterminer les liens avec d'autres idées et d'en arriver à une assimilation plus holistique de la matière. Le travail interactif en groupe est donc un objectif d'apprentissage en soit, puisque le choc et la synthèse des idées qu'il sous-tend est un outil de travail qui, je l'espère, participera à votre réussite dans le cours. Ce troisième objectif sera contrôlé par les discussions en classe.

PÉDAGOGIE

Au niveau pédagogique, le cours **POL 1350** s'articule autour de plusieurs modalités d'apprentissage. Vous devez d'abord vous préparer aux cours en classe en faisant de manière assidue les lectures demandées. Ces lectures servent d'entrée en matière pour les exposés magistraux et elles sont matière à examen. Ici, la responsabilité vous incombe d'être à date et prêtE lorsqu'arrivent les séances en classe.

Ensuite, **POL 1350** comporte une partie d'enseignement magistral « classique », en classe. Il est de votre responsabilité d'arriver à l'heure, bien préparE. Je vous invite par ailleurs à m'interrompre et poser toutes les questions nécessaires lors des exposés magistraux et de toujours respecter vos collègues qui interviennent et posent des questions.

Enfin, je suis d'avis que le meilleur moyen d'en arriver à une assimilation optimale des notions à l'étude dans notre cours passe par des activités plus interactives que la transmission magistrale d'information. Soyons franc, l'étude des idées des « grands » philosophes sur les questions de la guerre et de la paix n'est pas toujours des plus aisée. Il m'apparaît donc de notre devoir collectif de rendre ces idées, notions et doctrines les plus claires possible, en les rendant les plus vivantes possible. C'est pourquoi la seconde moitié de nos séances hebdomadaires, à partir du 22 septembre, sera consacrée à des discussions de groupe. Cette activité sera divisée en trois temps. Tout d'abord, les équipes de travail se réuniront pendant environ 30 à 45 minutes après la pause pour permettre aux membres de mettre en commun et discuter des réponses que chacunE a donné à la question hebdomadaire. Ensuite, nous reviendrons en plénière et chacune des équipes aura l'occasion de faire part à l'ensemble du groupe de ses réflexions. Enfin, nous pourrons discuter de l'actualité, de la pérennité et de la pertinence de ces questions et réponses dans un échange plus « libre ».

CALENDRIER

SEMAINE	DATE	PREMIÈRE MOITIÉ	SECONDE MOITIÉ
1	8 septembre	Présentation du cours	Introduction: La guerre et la paix dans la pensée politique
2	15 septembre	Suite de l'introduction	L'antiquité classique: Sun Tzu, Thucydide, Platon, Aristote
3	22 septembre	Suite de l'antiquité classique	Discussion
4	29 septembre	Le monde romain: Cicéron, Polyen, Marc Aurèle, Ambroise de Milan, Augustin d'Hippone	Discussion
5	6 octobre	Le Moyen Âge: Alfarabi, Maïmonide, Dante, Marsille de Padoue, Thomas d'Aquin	Discussion
6	13 octobre	La modernité - Les philosophes réalistes: Machiavel, Bodin, Hobbes, Spinoza, Rousseau, Niebuhr	Discussion
7	20 octobre	La modernité - Le droit des gens et le droit de la guerre: Vitoria, Suarez, Grotius, Pufendorf, Fénelon, Wolff, Vattel, Mably	Discussion
8	27 octobre	Semaine de lecture	
9	3 novembre	Examen #1	
10	10 novembre	Projets de paix perpétuelle: Érasme, Béthune, Abbé de Saint-Pierre, Leibniz, Rousseau, Kant, Bentham, Gentz	Discussion
11	17 novembre	Les philosophes libéraux: Locke, Hume, Smith, Publius, Paine, Constant, Tocqueville, Mill, Hobson, Angell, Wilson	Discussion
12	24 novembre	La filière germanique: Fichte, Hegel, Kierkegaard, Clausewitz, List, Treitschke, Ratzel, Nietzsche, Weber, Durkheim, Spengler, Heidegger, Freud et Einstein	Discussion
13	1er décembre	Socialistes, anarchistes et marxistes: Leroux, Proudhon, Marx et Engels, Lénine, Staline, Mao, Guevara	Discussion
14	8 décembre	Les philosophes contemporains: Kojève, Strauss, Schmitt, Mitrany, Maritain, Jaspers, Weil, Arendt, Aron, Freund, Rawls, Habermas, Walzer	Discussion
15	15 décembre	Examen #2	

ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATION	PONDÉRATION	ÉCHÉANCE
Examen #1: QCM + développement	30 %	3 novembre
Examen #2: QCM + développement	30 %	15 décembre
Travail de session	20 % (notation qualitative: A+, A, A-, etc.)	Lundi 19 décembre, 23h59, par Moodle uniquement
Fiches hebdomadaires	10 % (10X1%)	22 sept., 29 sept., 6 oct., 13 oct., 20 oct., 10 nov., 17 nov., 24 nov., 1 déc., 8 déc.
Présences	10 %	15 septembre au 8 décembre

QUELQUES MOTS SUR LES ÉVALUATIONS

Examens (2 X 30%) et exercices préparatoires : Les deux examens comporteront chacun deux sections. La première sera de type « QCM », i.e. « Questionnaire à Choix Multiples » et vous devrez alors répondre à 20 questions portant à la fois sur les lectures obligatoires et la matière vue en classe. La seconde section comportera une seule question à développement, qui servira à démontrer que vous avez réussi à faire un certain nombre de liens entre les diverses pensées de philosophes, au travers du temps. Les examens se feront en classe et vous aurez trois heures pour les compléter à chaque fois. Le premier examen portera sur la matière (étudiée en classe + les lectures associées dans le manuel) des semaines 1 à 7. Il se tiendra le 9 novembre. Le second examen portera uniquement sur la matière (étudiée en classe + les lectures associées dans le manuel) des semaines 10 à 14. Il se tiendra le 15 décembre.

Sur la page Moodle, vous trouverez une section « PRÉPARATION AUX EXAMENS ». Elle comporte entre autres une série de questionnaires qui servent à vous assurer que vous avez bien compris les lectures. Ces exercices vous serviront de manière très pragmatique à structurer et maximaliser votre étude en vue des examens, puisque environ la moitié des questions de la section QCM de chaque examens seront tirées textuellement (ou presque) de ces exercices sur les lectures. Une banque de questions préparatoires la matière vue en classe vous sera également accessible sur Moodle. Vous pourrez finalement avoir accès à une version PDF des présentations PowerPoint utilisées en classe une semaine avant les examens (27 octobre et 8 décembre).

Travail de session (20%) : Pour le travail de session, je ne voulais pas d'un exercice répétant les examens, ou d'un travail ennuyant sur la vie et l'œuvre de tel ou tel philosophe. Il est de mon avis que les idées et réflexions philosophiques ont une utilité fondamentale dans la vie, celle de nous proposer des façons originales de voir le monde qui nous entoure, de l'interroger, de l'analyser. Avec un tel objectif en vue, je vous propose deux options pour le travail de session.

La première option consiste en l'écriture d'un essai de « science-fiction politique », où vous devrez imaginer l'état du monde en 2200 et expliquer à vos lecteurs et lectrices ses dynamiques fondamentales. Cette explication se fera en élaborant des parallèles avec les pensées de un ou plusieurs philosophes étudiés ensemble cette session. Vous pouvez vous inspirer de mondes futuristes déjà existants ou forger votre propre univers fictif. Pour cet exercice créatif, je ne suis pas trop strict sur la forme. Votre travail devra faire entre 10 pages à interligne double (minimum) et 15 pages à interligne simple (maximum) (en Times New Roman 12 pt), être paginé, avoir une page titre et une bibliographie (qui ne comptent pas dans le décompte). Au-delà de ça, vous jouissez d'une assez grande liberté. Certains préféreront produire un travail assez proche du format académique standard (Introduction, développement, conclusion), d'autres saisiront l'occasion pour utiliser un style littéraire (comme si vous écriviez une nouvelle ou un roman). Vous pourriez séparer la description du monde du futur de son analyse philosophique, comme vous pourriez tout autant entremêler les deux au fil du travail.

La seconde option revient à notre époque et consiste à choisir un conflit armé contemporain, à en souligner une problématique spécifique (ex.: ses origines immédiates, ses causes profondes, ce qui s'y passe, le comportement des combattants, des civils, etc.) et à offrir au moins deux « visions philosophiques » qui vous semblent permettre une meilleure compréhension de cette problématique. Ces deux visions peuvent être complémentaires ou antagoniques, mais vous ne pourrez pas choisir deux visions philosophiques relevant d'une même « famille » de pensée: par exemple, deux visions réalistes ou libérales sur la question à l'étude. Cette option appelle un respect plus strict du format académique standard (Introduction qui présente la problématique, développement qui la décrit et qui offre les visions philosophiques, conclusion qui rappelle les points principaux de votre travail). Votre travail devra, comme l'option précédente, faire entre 10 pages à interligne double (minimum) et 15 pages à interligne simple (maximum) (en Times New Roman 12 pt), être paginé, avoir une page titre et une bibliographie (qui ne comptent pas dans le décompte).

Que vous choisissiez la première ou la seconde option, vous êtes bienvenuEs à venir me voir ou à m'écrire pour confirmer la validité de votre sujet, des visions philosophiques que vous voulez employer dans votre travail, de la forme que vous voudriez lui donner, etc. Je vous conseille de commencer à réfléchir dès à présent à votre travail de session. Lorsqu'arrivera la fin du semestre, nous serons touTEs débordéES et vous risquez d'attendre malencontreusement après mes commentaires alors que le temps file à toute allure...

!!! IMPORTANT !!! Peu importe l'option choisie, vous devrez obligatoirement remettre vos essais en **format électronique seulement**, au moyen du dépôt de fichier sur la page Moodle, au plus tard le lundi 19 décembre à 23h59. Je n'accepterai ni les versions papier, ni celles envoyées uniquement par courriel.

Retard pour le travail de session : Une pénalité correspondant à un intervalle de note sera soustraite à la valeur du travail de session pour chaque jour de retard, ce qui inclus les jours de fin de semaine. Cette mesure sera appliquée de façon très stricte. Toute demande de délai supplémentaire sera catégoriquement rejetée à moins de raisons graves pouvant être corroborées de manière indépendante (billets de médecin, convocation au tribunal, participation à une activité parascolaire valable, etc.).

Fiches hebdomadaires (10% = 10X1%): Pour vous préparer aux discussions que nous tiendrons en classe, vous devrez répondre à chaque fois à une question qui se trouvera sur la fiche de la semaine, disponible sur la page Moodle dans la section « DISCUSSIONS ». Je vous demande de répondre à la question de la semaine en une page maximum à interligne simple. Ce sont ces réponses qui serviront d'amorce aux discussions en classe. Vous devrez **obligatoirement utiliser les fichiers** que je mettrai sur Moodle, sinon vos fiches ne seront pas corrigées.

!!! IMPORTANT !!! Vous devez remettre chacune de vos fiches hebdomadaires en **format électronique seulement**, au moyen du dépôt de fichiers sur la page Moodle (je n'accepterai ni les versions papier, ni celles envoyées uniquement par courriel). Vos fiches doivent être remises au plus tard à 14h le jour des discussions: le système de Moodle n'acceptera pas les fichiers remis en retard.

Présences et retards en classe (10%) : L'assiduité au cours est une vertu à laquelle j'accorde beaucoup d'importance. Lorsque vous faites le choix de suivre un cours, vous vous engagez non seulement à faire les travaux et les examens, mais également à participer aux activités qui se déroulent en classe tout au long du semestre. Vous vous attendez certainement à ce que je sois présent à tous les cours, à l'heure, préparé et enthousiaste; je m'attends à la même chose de votre part. La dynamique d'un groupe est toujours grandement affectée, de manière très négative, par un taux d'absentéisme élevé. Pour ces raisons, je prendrai les présences dès le 15 septembre et ce, jusqu'à la fin du semestre. Pour ce qui est des retards, je m'en remets à votre bon sens civique et à votre honneur. Tentez de les éviter et, si vous arrivez en retard, soyez au moins discrÈTEs pour prendre place : vos collègues ont droit à un environnement propice à l'apprentissage en tout temps. Je pourrais convoquer des retardataires chroniques pour tenter de trouver avec eux et elles des solutions.

!!! IMPORTANT !!! (ces dispositions seront incluses à l'entente d'évaluation)

- Si vous cumulez deux absences non motivées entre le 15 septembre et le 20 octobre, je ne corrigerai pas votre examen #1 et vous obtiendrez automatiquement la note 0/30 pour celui-ci.
- Si vous cumulez quatre absences non motivées entre le 15 septembre et le 8 décembre, je ne corrigerai pas votre examen #2 et vous obtiendrez automatiquement la note 0/30 pour celui-ci.
- Si vous cumulez cinq absences non motivées ou plus entre le 15 septembre et le 8 décembre, je considérerai que vous avez abandonné le cours et vous attribuerai la note E à la fin du semestre.

Qualité du français : Ni moi ni le/la/les auxiliaire(s) d'enseignement n'avons le temps de corriger systématiquement les erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales de vos copies. Un travail de session *très lacunaire* au niveau de la langue (orthographe ou style) risque fort de rendre la compréhension de vos propos très ardue, ce qui ne peut qu'avoir une incidence négative notable sur votre résultat final. Pour ce qui est des questions à développement dans les examens, le niveau de tolérance pourra être un peu plus élevé, mais la problématique demeure: si vous êtes incapable de structurer vos propos et d'écrire « ce que vous voulez dire », cela risque d'affecter votre note. Il est donc fortement recommandé de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de telles situations.

RÉFÉRENCES UTILES

Outre les lectures obligatoires, je vous conseille de faire quelques recherches supplémentaires pour enrichir votre connaissance des idées principales des auteurs, ainsi que pour préparer vos travaux. Dans ce contexte, je vous recommande fortement ne pas vous limiter aux seuls livres francophones que vous pourriez trouver à la bibliothèque, ni aux premiers résultats obtenus par une recherche de base sur Internet. Très souvent, d'excellents textes anglophones pourraient compléter à merveille vos lectures obligatoires, que ce soit des livres ou des articles scientifiques. Si vous avez quelques difficultés avec la lecture de l'anglais, considérez l'exercice comme un moyen de parfaire un outil dont l'usage vous sera essentiel tout au long de votre parcours académique et dans les divers emplois vers lesquels vos études en science politique et droit pourront vous mener.

Voici quelques indications bibliographiques qui pourraient vous être utiles :

- Philippe Mange, *Guerre ou paix en philosophie?*, Meaux, Germina, 2011.
- Monique Castillo, *Connaître la guerre et penser la paix*, Paris, Kimé, 2005.
- Janine Chanteur, *De la guerre à la paix*, Paris, PUF, 1989.
- Stéphane Courtois et Pierre-Yves Bonin, *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003.
- Groupe Jean-Jacques Rousseau, *Principes du droit de la guerre : Écrits sur la paix perpétuelle*, Paris, Librairie philosophie J. Vrin, 2008.
- Anne-Marie Le Gloannec et Aleksander Smolar (dir.), *Entre Kant et Kosovo : études offertes à Pierre Hassner*, Paris, Preses de Science Po, 2003.
- Olivier Nay, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Bruno Coppieters et Nick Fotion, *Moral Constraints on War: Principles and Cases*, New York, Lexington, 2002.
- Torbjørn L. Knutsen, *A History of International Relations Theory*, 2^e éd., Manchester, Manchester University Press, 1997.
- Richard Tuck, *The Rights of War and Peace: Political Thought and the International Order from Grotius to Kant*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- Jenny Teichman, *The Philosophy of War and Peace*, Charlottesville (VA), Imprint Academic, 2006.
- W. B. Gallie, *Philosophers of Peace and War: Kant, Clausewitz, Marx, Engels and Tolstoy*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1978.
- Alex J. Bellamy, *Just Wars: From Cicero to Iraq*, Malden (MA), Polity Press, 2006.
- Frederick H. Russell, *The Just War in the Middle Ages*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1977.
- Paul Christopher, *The Ethics of War and Peace: An Introduction to Legal and Moral Issues*, 3^e éd., Upper Saddle River (NJ), Pearson, 2003.
- Larry May, *The Morality of War: Classical and Contemporary Readings*, Upper Saddle River (NJ), Pearson, 2005.
- Brian Orend, *The Morality of War*, Peterborough (ON), Broadview Press, 2006.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.